

bilan 2014 des émissions de gaz à effet de serre

■ 1. Description de la personne morale concernée	3
■ 2. Année de reporting et année de référence	4
■ 3. Scope 1 : Émissions directes de GES	4
a) Poste 1 : émissions directes des sources fixes de combustion	4
b) Poste 2 : émissions directes des sources mobiles à moteur thermique	5
c) Poste 4 : émissions directes fugitives	6
■ 4. Scope 2 : Émissions indirectes de GES associées à l'énergie	7
a) Poste 6 : émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	7
b) Poste 7 : émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	8
■ 5. Tableau de synthèse des émissions	9
■ 6. Éléments d'appréciation sur les incertitudes	10
■ 7. Motivation pour l'exclusion de source de GES et de poste d'émissions de GES	11
■ 8. Facteurs d'émissions et PRG utilisés	11
■ 9. Plan d'actions	12
■ 10. Coordonnées du responsable en charge du bilan des émissions de GES	14
■ 11. Site internet où est mis à disposition le bilan des émissions de GES	14

■ préambule

Ce second bilan des émissions de gaz à effet de serre a été élaboré selon la « Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de Gaz à effet de serre » conformément à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (ENE).

Rappel des dispositions réglementaires et principes de réalisation des bilans d'émissions de GES :

- 1) Le bilan d'émissions de GES est public et mis à jour tous les 4 ans conformément au décret n°2015-1737. Le bilan doit être établi avant le 31 décembre 2016, et transmis par voie électronique au préfet de la région dans le ressort de laquelle la personne morale a son siège ou son principal établissement avant cette date. Il porte sur les activités de la personne morale assujettie sur le territoire français.
- 2) L'article L.229-25 du code de l'environnement impose la réalisation d'un bilan d'émission de gaz à effet de serre aux entreprises de plus de 500 salariés (250 dans le cas de l'outre-mer) [...].
- 3) Les personnes morales de droit privé tenues d'établir un bilan des émissions de gaz à effet de serre sont celles qui ont leur siège en France ou y disposent d'un ou plusieurs établissements stables et qui remplissent la condition d'effectif rappelée plus haut, l'effectif étant calculé conformément aux règles prévues à l'article L. 1111-2 du code du travail, au 31 décembre de l'année précédant l'année de remise du bilan.
- 4) La réalisation du bilan s'appuie sur les principes de pertinence, de complétude, de cohérence, d'exactitude et de transparence tel que proposé par la norme ISO 14064-1.
- 5) Le bilan restitue les émissions de GES pour chaque poste considéré par la personne morale, conformément à la présente méthodologie. Chaque poste considéré sera expliqué et l'agrégation de l'ensemble des postes sera représentative des émissions liées à l'activité de la personne morale pour le périmètre déterminé.
- 6) Le bilan utilise les facteurs d'émissions de la Base Carbone®, ou d'autres facteurs d'émissions plus précis et documentés, dans le respect du secret commercial.
- 7) Les estimations des réductions d'émissions de GES associées au financement de projet de compensation volontaire ne peuvent pas être déduites du bilan d'émissions de GES ; mais peuvent faire partie de la synthèse des actions envisagées.
- 8) Le bilan et ses mises à jour sont rendus publics et mis à disposition selon les modalités définies dans le décret n° 2015-1737.
- 9) Le bilan peut constituer, en plus de répondre à l'exigence réglementaire, un élément contribuant à la mise en œuvre de la stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la personne morale.

1. description de la personne morale concernée

raison sociale	Groupe Randstad France	Randstad	Select TT
code NAF	7010Z	7820Z	7820Z
code SIREN	702 028 234	433 999 356	444 632 756
description sommaire de l'activité	siège social	activités des agences de travail temporaire	activités des agences de travail temporaire
adresse	276 Avenue du Président Wilson 93211 Saint-Denis		
description des périmètres organisationnels retenus	<p>conformément à la méthodologie réglementaire, le périmètre organisationnel retenu comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'entreprise Groupe Randstad France • l'entreprise Randstad • l'entreprise Select TT <p>sur ce périmètre, 5 postes d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) ont été pris en compte dans ce bilan :</p> <ul style="list-style-type: none"> • émissions directes des sources fixes de combustion • émissions directes des sources mobiles à moteur thermique • émissions directes fugitives • émissions indirectes liées à la consommation d'énergie • émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, de chaleur ou froid <p>les postes d'émissions de GES suivants ne sont en revanche pas applicables aux activités du Groupe Randstad France:</p> <ul style="list-style-type: none"> • émissions directes des procédés hors énergie • émissions issues de la biomasse 		

Mode de consolidation choisi :

La norme ISO 14064-1 décrit deux modes de consolidation permettant de déterminer le périmètre organisationnel :

- L'approche « part du capital » : l'organisation consolide les émissions des biens et activités à hauteur de sa prise de participation dans ces derniers.
- L'approche « contrôle » :
 - financier : l'organisation consolide 100 % des émissions des installations pour lesquelles elle exerce un contrôle financier,
 - opérationnel : l'organisation consolide 100 % des émissions des installations pour lesquelles elle exerce un contrôle opérationnel (c'est-à-dire qu'elle exploite).

La société Groupe Randstad France a choisi le mode de consolidation par contrôle opérationnel, dans le cadre du présent bilan. Ainsi le périmètre organisationnel du Groupe Randstad France intègre, pour la totalité des établissements identifiés, l'ensemble des biens et activités qu'elle contrôle.

Le périmètre organisationnel intègre donc trois établissements du Groupe Randstad France. Les émissions associées de ces établissements doivent ainsi être comptabilisées.

entité	adresse	n° SIREN
Groupe Randstad France	276 avenue du Président Wilson 93200 Saint-Denis	702 028 234
RANDSTAD	276 avenue du Président Wilson 93200 Saint-Denis	433 999 356
SELECT TT	276 avenue du Président Wilson 93200 Saint-Denis	444 632 756

■ 2. année de reporting et année de référence

Le Bilan GES du Groupe Randstad France a été réalisé pour l'année de reporting 2014 (du 1^{er} janvier au 31 décembre). L'année de référence est identique à l'année de reporting.

Le travail réalisé et la restitution à la préfecture concernent le SCOPE 1 et le SCOPE 2, c'est-à-dire le périmètre obligatoire, pour tous les sites.

■ 3. scope 1 : émissions directes de GES

Les émissions directes de Gaz à Effet de Serre (GES) associées au Groupe Randstad France pour l'année 2014 ne concernent que les postes 1, 2 et 4. Le calcul des émissions est basé sur les consommations, le seul gaz à effet de serre concerné étant le CO₂.

Le tableau ci-dessous reprend les sources d'émissions selon les postes abordés dans le Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre réglementaire en précisant l'origine des données et leurs unités.

catégories	postes d'émissions	sources d'émissions	origine de la donnée	unités	
émissions directes de GES (Scope 1)	1	émissions directes des sources fixes de combustion	gaz naturel et fioul pour le chauffage des bâtiments	relevés fournisseurs	kWh et litres
	2	émissions directes des sources mobiles à moteur thermique	gasoil des véhicules	achat de fluides auprès des pétroliers	litres
	3	émissions directes des procédés hors énergies	aucune	NC	NC
	4	émissions directes fugitives	fuites de gaz réfrigérants des climatisations de confort	plan de surveillance et maintenance	Kg
	5	émissions issues de la biomasse (sols et forêts)	aucune	NC	NC

a) Poste 1 : émissions directes des sources fixes de combustion

Ces émissions de gaz à effet de serre sont la conséquence de l'utilisation de combustibles au sein de sources fixes appartenant au Groupe Randstad France (gaz et fioul brûlés par les chaudières).

Sources d'informations et méthode de calcul

Les données utilisées pour le calcul des émissions de gaz à effet de serre sont les suivantes :

consommation de gaz naturel pour l'année 2014 : 1 171 069 kWh pour les trois entités concernées par le reporting (source : factures fournisseur 2014).

Le fournisseur n'a pas été en mesure de nous détailler les consommations pour nos trois entités séparément.

Consommation de fioul pour l'année 2014 : 0 litre concernant le siège du Groupe Randstad France qui l'utilise comme réserve en cas de panne de chaudière (source : estimation de la quantité de fioul acheté en 2014).

Les quantités d'énergie consommées exprimées en kWh pour le gaz naturel et litres pour le fioul, sont converties en émissions de CO₂ (en tonnes équivalent CO₂) à partir du Facteur d'Emission et du Pouvoir de Réchauffement Global correspondants selon la formule :
GES (Teq.CO₂) = Donnée opérationnelle (kWh ou litres) x FE (Teq.CO₂) x PRG (CO₂ = 1)

Résultat global pour l'année 2014

Le total des émissions directes de gaz à effet de serre issues des sources fixes de combustion pour l'année 2014 est de **256.46 Teq.CO₂** (tonnes équivalent CO₂).
Le niveau d'incertitude correspondant à ces résultats est quelque peu contrasté, en raison de la qualité, l'exhaustivité et la fiabilité des consommations pour le Gaz Naturel (estimations fournisseurs) et de la très faible proportion des consommations de fioul. L'incertitude concernant le Facteur d'Emission est de 5% (base Bilan Carbone®) et celle concernant les données est estimée à 30%. L'incertitude totale est donc de 33,5% ce qui correspond à **84,6 Teq.CO₂**

b) Poste 2 : émissions directes des sources mobiles à moteur thermique

Ces émissions de gaz à effet de serre sont la conséquence de la combustion de carburant par les sources mobiles appartenant au Groupe Randstad France (gasoil consommé par les véhicules).

Sources d'informations et méthode de calcul

Les données utilisées pour le calcul des émissions de gaz à effet de serre sont les suivantes :

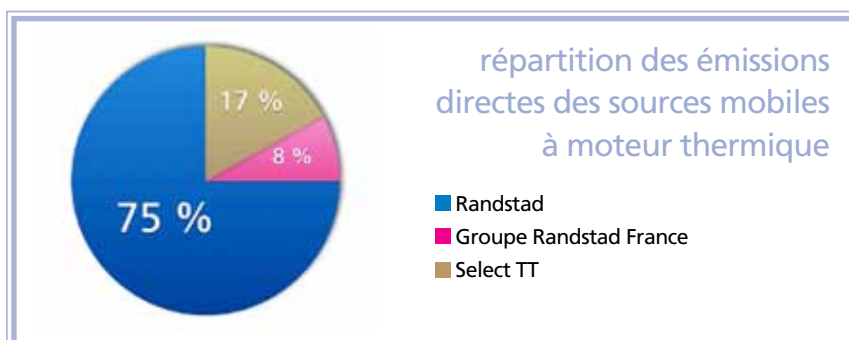
consommation totale de gasoil pour l'année 2014 : 1 368 192 litres
(source : données des groupes pétroliers et notes de frais).

Ces consommations sont réparties de la manière suivante :

- Groupe Randstad France : 113 887 litres
- Randstad : 1 024 408 litres
- Select TT : 229 897 litres

Les notes de frais concernant l'achat de carburant sont converties en volume de carburant acheté en se basant sur le prix moyen du gasoil sur l'année 2014.

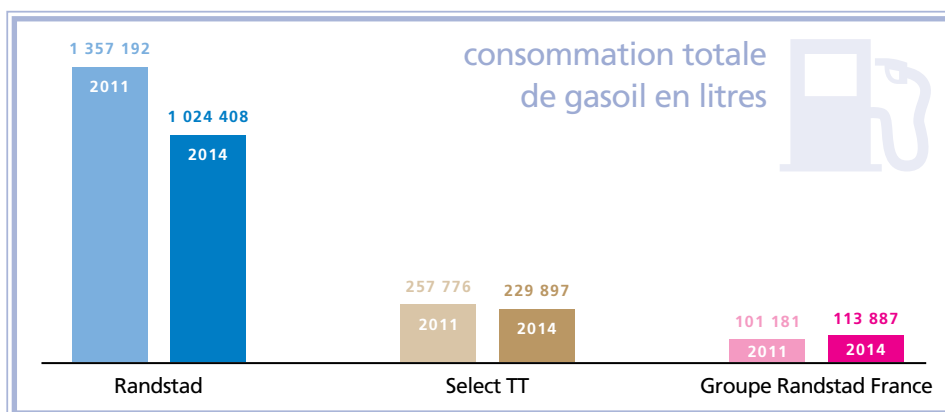
Les quantités d'énergie consommées exprimées en litres de carburant, sont converties en émissions de CO₂ (en tonnes équivalent CO₂) à partir du Facteur d'Emission et du Pouvoir de Réchauffement Global correspondants selon la formule :
GES (Teq.CO₂) = Donnée opérationnelle (Litres) x FE (Teq.CO₂) x PRG (CO₂ = 1)



Résultat global pour l'année 2014

Le total des émissions directes de gaz à effet de serre issues des sources mobiles à moteur thermique pour l'année 2014 est de **4 337 Teq.CO₂**.

Le niveau d'incertitude correspondant à ces résultats est assez faible, en raison de la qualité des données communiquées par le système des cartes carburants et des méthodes utilisées pour isoler les déplacements professionnels dans les notes de frais. L'incertitude concernant le Facteur d'Emission est de 10% (base Bilan Carbone®) et celle concernant les données est également estimée à 5%. L'incertitude totale est donc de 14.5% ce qui correspond à **629 Teq.CO₂**.



c) Poste 4 : émissions directes fugitives

Ce poste concerne uniquement les fuites de fluides frigorigènes. Par convention, on considère que les fuites correspondent aux recharges en gaz des systèmes de climatisation.

Sources d'informations et méthode de calcul

Les données utilisées pour le calcul des émissions de gaz à effet de serre sont les suivantes : Recharge en gaz frigorigènes pour l'année 2014 : 28,36 kg (source : fiches d'intervention des climaticiens). Sur l'ensemble de nos 3 entités, il a été recensé 36 sites utilisant un système de climatisation mais le fournisseur n'a pas été en mesure de nous détailler les consommations pour nos trois entités séparément.

Ces recharges en gaz sont réparties de la manière suivante :

- gaz de type R410 A : 17,36 kg
- gaz de type R407 C : 11 kg

Les quantités de gaz rechargé exprimées en kilogrammes de gaz, sont converties en émissions de CO₂ (en tonnes équivalent CO₂) à partir des Pouvoirs de Réchauffement Globaux correspondants aux différents types de gaz selon la formule :

$GES (Teq.CO_2) = Donnée\ opérationnelle\ (kg) \times PRG\ (selon\ le\ type\ de\ gaz)$

Résultat global pour l'année 2014

Le total des émissions directes de gaz à effet de serre issues des émissions directes fugitives pour l'année 2014 est de **52.5 Teq.CO₂**.

Le niveau d'incertitude correspondant à ces résultats relativement faibles compte tenu du nombre de sites répertoriés, en raison de la qualité des données communiquées par les climaticiens et de la très faible présence de fuites sur l'ensemble des installations répertoriées. L'incertitude concernant les données est estimée à 20 % ce qui correspond à **10,5 Teq.CO₂**.

■ 4. scope 2 : émissions indirectes de GES associées à l'énergie

catégories	postes d'émissions	sources d'émissions	origine de la donnée	unités	
émissions indirectes associées à l'énergie (Scope 2)	6	émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	électricité pour différents usages spécifiques	relevés fournisseurs	kWh
	7	émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	eau surchauffée et eau glacée pour le bâtiment du siège social	relevés fournisseurs	kWh

Les émissions indirectes de Gaz à Effet de Serre associées au Groupe Randstad France pour l'année 2014 concernent les postes 6 et 7. Le calcul des émissions est basé sur les consommations, le seul gaz à effet de serre concerné étant le CO₂. Le tableau ci-dessous reprend les sources d'émissions selon les postes abordés dans le Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre réglementaire en précisant l'origine des données et leurs unités.

a) Poste 6 : émissions indirectes liées à la consommation d'électricité

Ces émissions de gaz à effet de serre sont la conséquence de la production de l'électricité consommée par le Groupe Randstad France.

Les consommations d'électricité ont été obtenues par consultation des factures émises par les fournisseurs d'énergie. L'incertitude sur la donnée résulte du fait que la facturation peut porter sur des consommations estimées et non des consommations réelles.

Sources d'informations et méthode de calcul

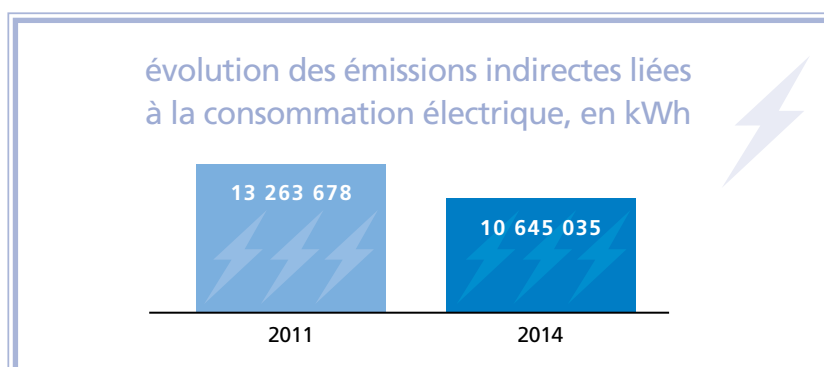
Les données utilisées pour le calcul des émissions indirectes de gaz à effet de serre liées aux consommations d'électricité sont les suivantes :

Pour 2014 : **10 645 035 kWh**, dont 9 856 514 kWh de consommations réelles (source : relevés des consommations) et 788 521 kWh de pertes en ligne (8%).

Le fournisseur n'a pas été en mesure de nous détailler les consommations pour nos trois entités séparément.

Les quantités d'électricité consommées exprimées en kWh sont converties en émissions de CO₂ (en tonnes équivalent CO₂) à partir du Facteur d'Emission et du Pouvoir de Réchauffement Global correspondants selon la formule :

$GES (Teq.CO_2) = Donnée\ opérationnelle\ (kWh) \times FE\ (Teq.CO_2) \times PRG\ (CO_2 = 1)$



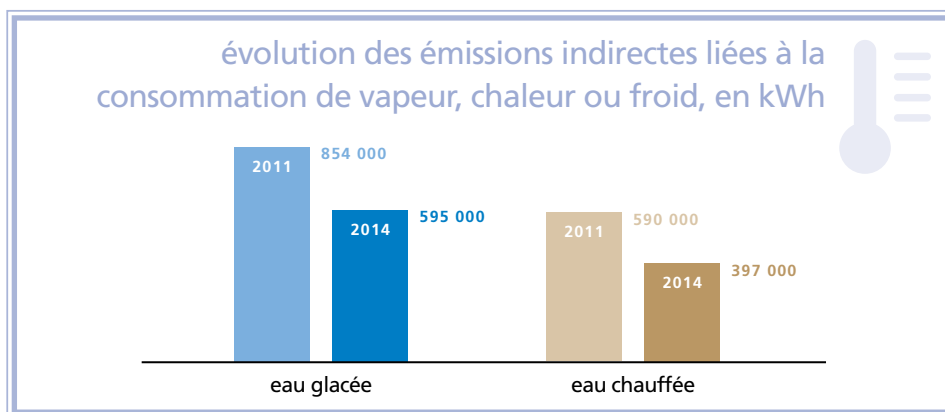
Résultat global pour l'année 2014

Le total des émissions indirectes de gaz à effet de serre liées à la consommation d'électricité pour l'année 2014 est de **872 Teq.CO₂**.

Le niveau d'incertitude correspondant à ces résultats est assez faible, en raison de la qualité et la fiabilité des données fournies pour les consommations d'électricité (factures fournisseurs). L'incertitude concernant le Facteur d'Emission est de 10% (base bilan Carbone®) et celle concernant les données est estimée à 5%. L'incertitude totale est donc de 14,5% ce qui correspond à **126 Teq.CO₂**.

b) Poste 7 : émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid

Ces émissions de gaz à effet de serre sont la conséquence de l'utilisation d'eau surchauffée et d'eau glacée sur le site du siège social du Groupe Randstad France. Les consommations utilisées ont été obtenues par consultation des factures émises par les différents fournisseurs.



Sources d'informations et méthode de calcul

Les données utilisées pour le calcul des émissions de gaz à effet de serre sont les suivantes :

- Consommation d'eau surchauffée pour l'année 2014 : 397 000 kWh pour le siège social du Groupe (source : factures fournisseurs 2014).
- Consommation d'eau glacée pour l'année 2014 : 595 000 kWh pour le siège social du Groupe (source : factures fournisseurs 2014).

Tout comme c'est le cas pour l'électricité, le transport et la distribution de la chaleur ou de froid jusqu'au consommateur occasionne des pertes par effet Joule. Il convient donc d'ajouter aux consommations relevées 10% de pertes en ligne.

Les quantités d'énergie consommées exprimées en kWh sont converties en émissions de CO₂ (en tonnes équivalent CO₂) à partir du Facteur d'Emission et du Pouvoir de Réchauffement Global correspondants selon la formule :

$$\text{GES (Teq.CO}_2\text{)} = \text{Donnée opérationnelle (kWh)} \times \text{FE (Teq.CO}_2\text{)} \times \text{PRG (CO}_2\text{ = 1)}$$

Résultat global pour l'année 2014

Le total des émissions indirectes de gaz à effet de serre liées à l'utilisation d'eau surchauffée et d'eau glacée pour l'année 2014 est de **104.4 Teq.CO₂**

Le niveau d'incertitude correspondant à ces résultats est relativement faible, en raison de la qualité et la fiabilité des données fournies pour les consommations (factures fournisseurs) et que ces émissions ne concernent que le site du siège social du Groupe Randstad France. L'incertitude concernant les données est estimée à 5% ce qui correspond à **5 Teq.CO₂**.

■ 5. tableau de synthèse des émissions

catégories d'émissions	postes	types d'émissions	émission de GES						
			CO ₂ (tonnes)	CH ₄ (tonnes)	N ₂ O (tonnes)	autres gaz (tonnes)	total TCO ₂ e	CO ₂ b (tonnes)	incertitude TCO ₂ e
émissions directes de GES	1	émissions directes des sources fixes de combustion	256	0	0	0	256	0	85
	2	émissions directes des sources mobiles à moteur thermique	4 337	0	0	0	4 337	0	629
	3	émissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0
	4	émissions directes fugitives	0	0	0	0	32	0	6
	5	émissions issues de la biomasse (sols et forêts)	0	0	0	0	0	0	0
	sous-total			4 593	0	0	0	4 625	0
émissions indirectes liées à l'énergie	6	émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	808	0	117
	7	émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0	0	0	0	104	0	5
	sous-total			0	0	0	0	912	0
grand total							5 537	0	842

Commentaires

En 2014, le Groupe Randstad France a généré 5 537 tonnes équivalent CO₂ d'émissions de gaz à effet de serre.

Le principal poste correspond aux émissions directes des sources mobiles à moteur thermique, c'est-à-dire à la combustion de carburant par les véhicules. 78 % des émissions totales proviennent de ce poste d'émissions, c'est-à-dire près de ¾ des émissions totales.

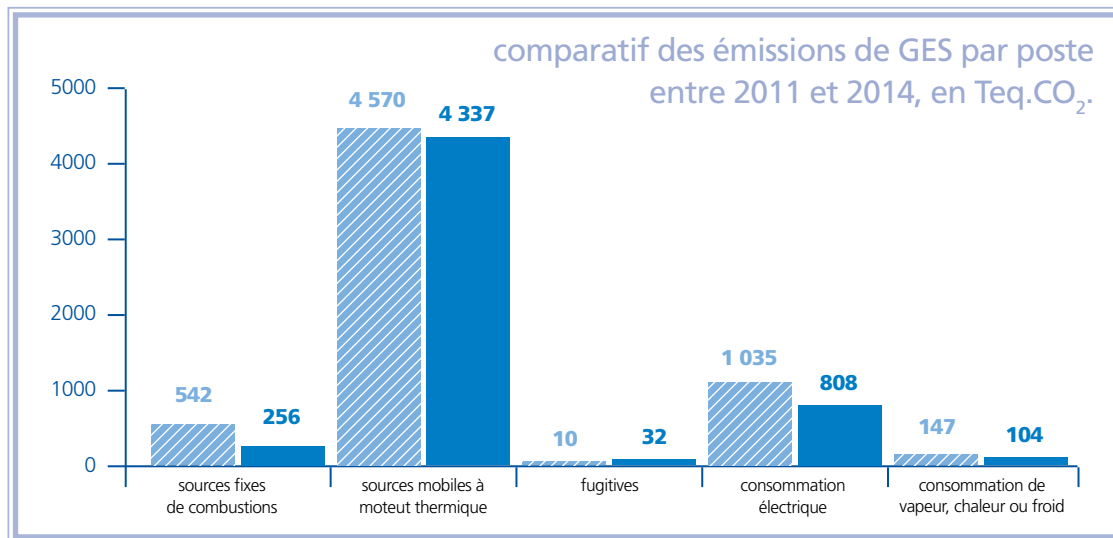
Le second poste correspond aux émissions indirectes liées à la consommation d'électricité. Il représente 14 % des émissions totales.

Le poste suivant, représentant 5 % des émissions totales, sont les émissions directes produites lors de la combustion de gaz et de fioul par les chaudières.

Le poste suivant, représentant 2 % des émissions totales, correspond aux émissions indirectes produites lors de la consommation de vapeur, chaleur ou froid (eau surchauffée et eau glacée).

Le dernier poste correspond aux fuites de fluides frigorigènes, c'est-à-dire aux recharges en gaz des climatisations. Moins de 1 % des émissions totales proviennent de ce poste d'émissions.

Il n'a pas été possible de déterminer la répartition des émissions de gaz à effet de serre par entité en raison du manque de précision des données mises à disposition par certains de nos fournisseurs. Ils nous ont communiqué une consommation globale regroupant l'ensemble de nos points de présence sans distinguer précisément l'appartenance à l'une ou l'autre de nos trois entités. Le Groupe Randstad France a donc décidé de présenter une restitution globale correspondant au périmètre organisationnel retenu pour cette seconde année de reporting.

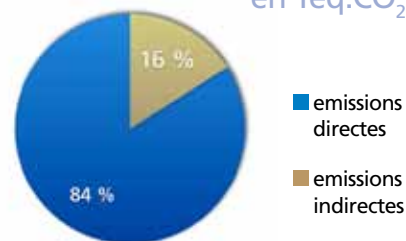


Émissions évitées

Des émissions peuvent être évaluées dans le cadre d'une double fonction liée au traitement des déchets et à la production d'énergie, de la cogénération ou encore d'une installation de production d'électricité à partir d'une source renouvelable.

Le Groupe Randstad France ne comptabilise aucune émission évitée.

émissions des GES par scope, en Teq.CO₂.



6. éléments d'appréciation sur les incertitudes

Les émissions de gaz à effet de serre sont établies avec une marge d'erreur. Cette incertitude est calculée au niveau de chaque poste concerné en tenant compte de :

- L'incertitude sur le Facteur d'Emissions (par exemple le nombre de kg équivalent CO₂ résultant de la consommation d'un litre de gaz naturel est évalué à 5%) ;
- L'incertitude sur les données d'activité utilisées pour le calcul (par exemple la marge d'erreur concernant la quantité de gaz consommée par le Groupe Randstad France).

Les pourcentages d'incertitude utilisés pour les Facteurs d'Emissions sont ceux de l'ADEME (base Bilan Carbone®). Les pourcentages d'incertitude sur les données d'activité traduisent l'imprécision de certaines données transmises ou non par les différents fournisseurs (factures, estimations, extrapolations, données internes).

L'incertitude totale est la combinaison de ces deux incertitudes selon la formule suivante :

Incertaine totale = 1 - (1 - Incertaine sur le Facteur d'Emissions) x (1 - Incertaine sur la donnée)

Par exemple, si l'incertitude sur le facteur d'émissions est de 5%, et celle sur la donnée de 8%, l'incertitude totale correspondante sera de : 1 - (1 - 5%) x (1 - 8%) = 12,6%

postes	estimation de l'incertitude des données		incertitude du facteur d'émission (ADEME)
émissions directes des sources fixes de combustion	30%	estimations fournisseurs	5%
émissions directes des sources mobiles à moteur thermique	5%	cartes carburants et notes de frais	5%
émissions directes fugitives	20%	fiches d'intervention	NC
émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	5%	consommations fournisseurs	10%
émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur, froid	5%	consommations fournisseurs	NC

■ 7. motivation pour l'exclusion de source de GES et de poste d'émissions de GES

Il n'y a pas eu d'exclusion de sources et de poste d'émissions lors de cette évaluation.

■ 8. facteurs d'émissions et PRG utilisés

Les facteurs d'émissions et PRG (Pouvoir de Réchauffement Global) utilisés sont tous issus de la base Bilan Carbone® de l'ADEME.

sources	unité	facteur d'émission
gaz naturel	kg eq CO ₂ / kWh	0,202
électricité	kg eq CO ₂ / kWh	0,078
eau glacée	kg eq CO ₂ / kWh	0,012
eau surchauffée	kg eq CO ₂ / kWh	0,243
fioul	kg eq CO ₂ / litre	2,662
gasoil	kg eq CO ₂ / litre	2,662

sources	Kg CO ₂ e par kg de gaz
R407 C	1654
R410 A	1976

■ 9. plan d'actions

Cette partie présente les actions retenues ou en réflexion par le Groupe Randstad France sur la période 2015 à 2018 afin de réduire les émissions de Gaz à effet de serre associées à ses activités.

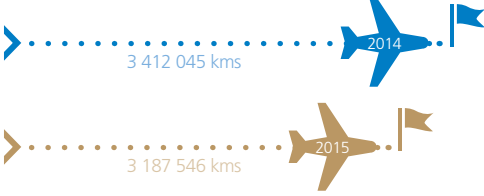
A travers sa dynamique de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre, le Groupe Randstad France s'est engagé dans une démarche globale de Développement Durable. Cela permet d'anticiper les évolutions futures de la réglementation, de se prémunir des risques économiques résultants des variations des prix des énergies fossiles et de rendre ses activités plus respectueuses de l'environnement.

La réalisation du bilan des émissions Gaz à Effet de Serre a permis d'identifier les postes les plus émissifs du Groupe à savoir respectivement : les déplacements professionnels et dans une moindre mesure la consommation d'électricité au sein des bâtiments.

Nous avons repris notre première feuille de route (Bilan des émissions de gaz à effet de serre 2011) et expliquons toutes les actions effectuées à partir des objectifs de ce premier bilan. Toutefois selon les entités concernées, les possibilités d'actions sont relativement restreintes en raison de notre statut de locataire sur la quasi-totalité des sites opérationnels existants.

1 – Emissions directes de CO₂

le Groupe Randstad France s'engage à réduire ses émissions directes de CO ₂		
objectifs 2011	actions en cours	objectifs 2018
remplacement progressif des véhicules du parc par des solutions hybrides.	<p>141 véhicules hybrides en 2015 contre 1 seul en 2010</p> <p>pourcentage des voitures hybrides dans le parc auto en 2014 pourcentage des voitures hybrides dans le parc auto en 2015</p>	poursuite de l'intégration progressive de véhicules hybrides et électriques dans notre parc auto
Poursuivre la sélection de véhicules à faible consommation de carburant et émissions de CO ₂	<p>taux d'émissions des voitures neuves du parc de 93g en 2015 contre 107g en 2013</p> <p>2013 2014 2015</p>	poursuite de notre politique de sélection de véhicules à faible consommation de carburant et émissions de CO ₂
étudier les solutions locales de covoiturage autour des sites du groupe	l'étude des solutions locales de covoiturage est en cours dans le cadre du Plan de Déplacement Inter-Entreprises (La plaine Saint-Denis)	poursuite des actions de promotion de l'utilisation privilégiée des transports publics et du covoiturage
poursuivre le développement d'une solution de téléconférences sur l'ensemble des sites du groupe afin de réduire certains déplacements	<p>utilisation des outils Webex et Hangout qui permettent une connexion entre 7 et 25 personnes</p> <p>aujourd'hui, tout le monde dispose de Hangout+ et 650 personnes d'un compte pour créer des réunions Webex</p>	projet en cours pour mutualiser l'utilisation du téléphone (1 téléphone pour 4 personnes)
Participation à la mise en place d'un Plan de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE) au niveau du siège, en partenariat avec les entreprises de la zone, les collectivités territoriales et les structures de transport en commun visant à optimiser l'organisation des déplacements domicile-travail et professionnels. Les enjeux concernent la sécurité, la limitation des véhicules les plus polluants et la prévention des risques psycho-sociaux	<p>organisation de cinq comités de pilotage par an du PDIE et élaboration d'un plan d'action</p> <p>dans le cadre de la semaine nationale de la mobilité en septembre, le Groupe Randstad France a proposé aux 500 salariés du siège une animation pour découvrir différents modes de transport propres : vélo, scooter ou trottinette à assistance électrique</p>	poursuite des actions du PDIE

le Groupe Randstad France s'engage à réduire ses émissions directes de CO ₂		
objectifs 2011	actions en cours	objectifs 2018
étudier la mise en place de solutions d'affranchissement moins émettrices de CO ₂	étude de mise en place de solution de lettres recommandées électroniques et utilisation du logiciel EDI qui permet de dématérialiser environ 10 000 envois/an	mise en place des solutions de lettres recommandées électroniques
suivre la bonne application de la nouvelle politique voyage du groupe orientée vers les moyens de transport à empreinte réduite	<p>en 2015 le groupe a parcouru 3 187 546 kms en avion contre 3 412 045 kms en 2014</p> 	poursuite de notre politique voyage
réfléchir au remplacement des équipements contenant du gaz R22 par des équipements contenant des gaz disposant d'un Pouvoir de Réchauffement Global (PRG) inférieur	une seule agence possède encore un système de climatisation utilisant du gaz R22, remplacement courant 2016	poursuite de la sélection des locaux en fonction de critères HQE et BBC
étudier la mise en place d'un recours au télétravail	<p>mise en place en 2013 dans le groupe</p> <p>incitations à la limitation des déplacements : mis à disposition de systèmes de téléconférences, promotions de la messagerie instantanées et des outils informatisés d'espace de travail virtuels (google drive, intranet)</p>	poursuite de la politique de réduction des transports
étudier en collaboration avec la Direction des Systèmes d'Information, la mise en place d'un univers Business Object dédié permettant la diffusion, l'interrogation et l'analyse des données énergétiques	<p>mise en place en 2016 d'un univers Business Intelligence</p> <p>il permet de collecter les données de multiples sources, de stocker en toute sécurité, d'analyser les données les plus diverses et de délivrer une valeur métier</p>	poursuite et analyse de l'univers Business Intelligence

2 – Consommation énergétique

le Groupe Randstad France s'engage à réduire sa consommation énergétique											
objectifs 2011	actions en cours	objectifs 2018									
mettre en place une solution de gestion de la mise en veille des postes informatiques aux heures où l'activité est moins importante	<p>mise en place de téléphones CISCO (TOIP : Telephony over IP) qui se mettent en veille à partir de 18h, ainsi la consommation passe de 15 à 6 KWh/an</p> <p>309 sites sont en cours de passage en téléphonie IP cette installation permet de faire une économie de câblage et donc de matière polluante comme par exemple le plastique</p>	les téléphones fixes seront progressivement reliés aux PC jusqu'à leur suppression totale afin de mutualiser nos accès applicatifs et la téléphonie									
migrer vers des PC All in one (tour intégré dans l'écran) qui consomme beaucoup moins d'énergie	<p>action mise en place et a permis de réduire de moitié notre consommation énergétique</p> <p>consommation énergétique des PC/écrans contre les PC All in One (en Wh) en 2014</p> <table border="1"> <caption>consommation énergétique des PC/écrans contre les PC All in One (en Wh) en 2014</caption> <thead> <tr> <th>Configuration</th> <th>en marche</th> <th>en veille</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PC/écrans</td> <td>62,2</td> <td>4,8</td> </tr> <tr> <td>PC all in One</td> <td>36,84</td> <td>1,86</td> </tr> </tbody> </table>	Configuration	en marche	en veille	PC/écrans	62,2	4,8	PC all in One	36,84	1,86	remplacement de 3500 machines par des ordinateurs All in One, moins énergivores
Configuration	en marche	en veille									
PC/écrans	62,2	4,8									
PC all in One	36,84	1,86									
remplacement progressif des ampoules par des ampoules à économie d'énergie (ampoules basse consommation et LED) et équiper progressivement les sites de détecteurs de présence pour l'éclairage des couloirs et des sanitaires	remplacement progressif de l'éclairage par des ampoules basses consommation (4x14Wh), extinction générale programmée des lumières et installations, en 2014, de détecteurs de présences dans les escaliers et sanitaires du siège social (Saint-Denis).	étendre le remplacement des ampoules à toutes les entités du Groupe Randstad France et équiper progressivement les agences de détecteurs de présence pour l'éclairage des couloirs et des sanitaires									
diminuer le nombre d'agences (intérim et placement) pour réduire notre consommation électrique	suite à une politique de regroupement de nos agences nous sommes passés de 830 points de présence en 2013 à 750 en 2014										
diminuer notre consommation de chauffage	des films thermo-isolants ont été posés sur toutes les parois extérieures vitrées du siège social de la Plaine St Denis	poursuite de nos engagements pour diminuer nos consommations de chauffage									
baisse de la consommation des équipements informatiques	<p>programme en cours depuis 5 ans de réduction de la surface occupée par les serveurs informatiques (virtualisations datacenter, utilisation de châssis multi-lames et de disques full flash)</p> <p>consommation électrique de nos Data Centers (en Kw/h)</p> <table border="1"> <caption>consommation électrique de nos Data Centers (en Kw/h)</caption> <thead> <tr> <th>Location</th> <th>2010</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Data Center</td> <td>123</td> <td>41</td> </tr> <tr> <td>Data Center de Trélazé</td> <td>128</td> <td>38</td> </tr> </tbody> </table>	Location	2010	2015	Data Center	123	41	Data Center de Trélazé	128	38	poursuite de ce programme
Location	2010	2015									
Data Center	123	41									
Data Center de Trélazé	128	38									

3 – Politique d'achats responsables

le Groupe Randstad France s'engage à poursuivre sa politique d'achats responsables		
objectifs 2011	actions en cours	objectifs 2018
poursuivre et renforcer la politique d'achats responsables en sélectionnant des produits moins énergivores et/ou plus respectueux de l'environnement	évolution de notre mini-catalogue de fournitures de bureau et intégration de références vertes en 2014, les références vertes représentaient 19,45 % de nos achats	généralisation de la politique d'achats écoresponsables à l'ensemble des services du groupe
favoriser l'achat de produits éco-labellisés, recyclables, réutilisables et ayant un moindre impact sur l'environnement	nous avons mené en appel d'offres relatif au nettoyage où les fournisseurs retenus s'engagent à utiliser des produits éco-labellisés et respectueux de l'environnement	généraliser l'utilisation de produits d'entretien écologiques à tous les sites du groupe dans la mesure du possible
poursuivre l'intégration des critères de Responsabilité Sociale et Environnementale dans l'évaluation puis la sélection des fournisseurs	en 2014, le groupe a fait évoluer sa politique d'achats globale ainsi, la procédure de référencement des fournisseurs s'est enrichie de trois nouveaux documents, dont le signature par l'ensemble de nos fournisseurs est dorénavant obligatoire : <ol style="list-style-type: none"> 1 - les nouvelles conditions générales d'achats qui comportent un chapitre RSE 2 - le questionnaire RSE 3 - le code de déontologie fournisseurs 	poursuite de l'amélioration de la qualité et de l'exhaustivité des données collectées auprès des différents prestataires, sous-traitant et fournisseurs

4 – Politique d'impression

le Groupe Randstad France s'engage à poursuivre sa politique d'impression						
objectifs 2011	actions en cours				objectifs 2018	
Mise en place d'actions pour la modération des impressions.	projet pilote mis en place au siège social en 2016 : avant de lancer une impression, les salariés doivent badger les imprimantes				afin de limiter les impressions, mise en place d'un projet pilote au siège social en 2016 qui consiste à l'utilisation d'un badge individuel remis à chaque salarié, lui permettant de récupérer ses impressions.	
	en 2015, 215 tonnes de papier acheté contre 226 tonnes en 2014					
	depuis janvier 2014, les collaborateurs permanents du groupe ont la possibilité de dématérialiser leurs bulletins de salaire et ce sont, en effet, plus de 4 000 feuilles de papier imprimées pour l'édition des bulletins de paie qui peuvent être économisées chaque mois !					
	dès le premier mois, près d'un tiers des collaborateurs permanents avaient adhéré au dispositif					
	documents	2012	2014	2015		objectif 2018
	factures clients	30 %	40 %	42 %		30 %
	paies intérimaires	7 %	38 %	44 %		30 %
contrats de travail intérimaires	phase pilote	53 %	60 %	30 %		
relevés d'heures intérimaires	20 %	36 %	38 %	30 %		
contrats électroniques (dont CMDE)	pas de solution	20 %	49 %	30 %		
contrats de mise à disposition clients	pas de solution	-	26 %	30 %		

5 – Recyclage des déchets

le Groupe Randstad France s'engage à promouvoir le traitement et le recyclage des déchets		
objectifs 2011	actions en cours	objectifs 2018
poursuivre le recyclage du matériel	recyclage des cartouches d'encre, du papier, du plastique, des piles, mobilier, des téléphones portables auprès d'associations un prestataire récupère 2.5 tonnes de matériel chaque trimestre et 3350 PC ont été recyclés depuis 2014	
généraliser la mise à disposition de conteneurs pour les cartouches d'encre usagées	les cartouches d'encre du siège social de Saint-Denis sont remises à un organisme qui les recycle et reverse les bénéfices à une association en 2014, 462,95 Kg de cartouches collectées au siège social. Des actions similaires sont également en place sur l'ensemble du territoire	poursuite de l'action et mise en place progressive de tri papier, plastique, ampoules, piles sur d'autres sites que celui du siège social

6 – Campagne interne d'information et de responsabilisation

le Groupe Randstad France s'engage à mener une campagne interne d'information et de responsabilisation		
objectifs 2011	actions en cours	objectifs 2018
la poursuite de la promotion des éco-gestes simples (économies d'énergie, gestion des déchets)	un guide des éco gestes est à disposition des salariés sur intranet chaque année lors de la semaine européenne du développement durable, des actions de communication sont mises en place auprès des salariés (éco gestes, indicateurs environnementaux, sensibilisation, actualités...)	poursuite des actions de communication lors de la semaine européenne du développement durable auprès des salariés : éco-gestes, indicateurs environnementaux, sensibilisation, actualités...
la sensibilisation des salariés sur l'impact environnemental de leurs déplacements domicile-travail	chaque salarié du groupe bénéficie d'un accès réservé, gratuit et illimité au portail internet Service Logement Pro®, spécialisé dans la recherche de logements, à la vente ou en location, à proximité de son lieu de travail (moins de 45 minutes)	amélioration de la fiabilité du reporting trimestriel holding qui comporte les indicateurs environnementaux portant sur les thèmes suivants : les consommations énergétiques, les transports et les déchets
mise à jour de la charte développement durable et des achats responsables	soucieux de sa responsabilité sociétale et environnementale (RSE), le groupe Randstad France a mis à jour et diffusé en 2015 sa Charte de Développement Durable visant à la protection et à la valorisation de l'environnement et a adopté ces principes dans sa stratégie globale et son management	

■ 10. coordonnées du responsable en charge du bilan des émissions de GES

Les coordonnées de la personne en charge de la réalisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre sont données ci-après :

responsable du suivi : [Aline Crépin](#)
fonction : [directrice de la RSE](#)
adresse : [276, av. du Président Wilson - 93211 St-Denis la Plaine Cedex](#)
téléphone : [01 41 62 22 65](#)
e-mail : aline.crepin@randstad.fr

■ 11. site internet où est mis à disposition le bilan des émissions de GES

Ceci est le second bilan des émissions Gaz à Effet de Serre réalisé par le Groupe Randstad France. Il a été réalisé en interne et concerne les émissions de gaz à effet de serre de l'année 2014.

Le présent bilan des émissions de gaz à effet de serre est librement consultable sur le site internet du Groupe Randstad France à l'adresse suivante : grouperandstad.fr

Ce bilan a été transmis par voie électronique et postale au Préfet de la Région :
Préfecture de la région Paris et Ile-de-France - 5, rue Leblanc - 75015 Paris
e-mail : bilan-GES-idf@developpement-durable.gouv.fr